



## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

## Stades phénologiques et données météorologiques

Les différents stades observés s'échelonnent de "sortie des feuilles" pour les situations les plus tardives de Mauzac et de Fer Servadou à "grappes visibles" pour les situations les plus précoces de Gamay, Loin de l'oeil et Duras.

Plus généralement, le stade observé est de 2-3 feuilles étalées.



Première feuille étalée- IFV



2 à 3 feuilles étalées.

## DONNEES METEOROLOGIQUES



### Le gel sur le vignoble:

Tout le vignoble a été impacté par les épisodes de gel du 7, 8 et 13 avril. La gelée blanche du 13 avril a engendré des dégâts plus importants sur la plaine, ils sont estimés en moyenne à 50% sur l'ensemble du vignoble. Sur certains secteurs les dégâts dépassent 80%.



### Météorologie:

La semaine écoulée a été sèche et ensoleillée avec des températures négatives en matinée. Pour la semaine à venir, le risque de gel ne serait plus à craindre, mais les conditions sèches se poursuivent, selon les prévisions actuelles.

## EXCORIOSE

### Analyse de risque

#### Symptômes



Symptômes en hiver.



Symptômes en été.

#### Observations au vignoble:

Les symptômes sur les bois de taille sont rares. Généralement la problématique a été bien gérée les années précédente.

### Préconisations

#### Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades « sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à « 2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.



Stade D ou 6.



Stade E ou 9.

Sur les parcelles non gelées, le stade de sensibilité est dépassé dans la majorité des situations. Sur les parcelles gelées, les traitements sont inutiles, attendre la reprise de la végétation.

#### Alternatives

Élimination des bois atteints à la taille. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

### A retenir

Les traitements sont inutiles.

**OIDIUM****Analyse de risque**

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade est atteint dans la majorité des situations .

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

**Préconisations**

**Le stade de sensibilité est atteint. Mais étant donné les dégâts du gel et les températures basses, les traitements peuvent être décalés.**

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Pas d'intervention.

**BLACK-ROT****Analyse de risque**

Une forte pluie lors du stade 2-3 feuilles étalées peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées. **Selon les prévisions actuelles, il n'y a pas de risque de pluie pour la semaine à venir.**

**A retenir**

Surveillez le risque de pluie en situations sensibles.

**Préconisations**

**Surveillez le risque de pluie sur les parcelles qui ont atteint le stade 2 à 3 feuilles étalées et présentant des facteurs de risques (notamment Taille rase et dégâts en 2020).**

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

**Alternatives**

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**MILDIOU****Analyse de risque**

Pour qu'une contamination ait lieu, il faut :  
\*que le stade "2-3 feuilles étalées" soit atteint  
\*que les oeufs de mildiou soient mûrs  
\*un niveau de précipitation suffisant.

A ce jour, le stade 2 à 3 feuilles étalées est atteint dans les situations non gelées, mais les oeufs de mildiou ne sont pas encore murs.

**Préconisations**

**Pas de traitement à prévoir dans les prochains jours.**

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

**A retenir**

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

**VERS de la GRAPPE****Analyse de risque****Observations**

Avec les températures basses de ces derniers jours, aucun papillon n'a été relevé dans les pièges depuis le 6 avril.

**Analyse de risque**

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

**Préconisations**

**Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observées en G1.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.

## ERINOSE

## Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursoufflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

**Nuisibilité**

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence. En 2020, les symptômes ont été fréquents, mais l'intensité des attaques a été plus faible que les années précédentes.

**Au vignoble**

Des symptômes sont signalés sur les parcelles les plus précoces. Avec le froid de ces derniers jours la pousse de la vigne est ralentie, ces conditions favorisent l'apparition des symptômes d'érythrose.

## Préconisations

**Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte. Le stade d'intervention est dépassé sur la majorité des parcelles non gelées. Intervenez sur les parcelles les plus tardives, ayant subi des fortes attaques en 2020. Sur les parcelles gelées attendre la reprise de la végétation.** Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Lorsque la cible est l'érythrose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre, elle est de 1 pour les autres spécialités à base de soufre.

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Intervenez seulement sur les parcelles sensibles.

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

**Le travail du sol sous le rang, une alternative au désherbage chimique**

En agriculture conventionnelle, le désherbage mécanique sous le rang est une alternative à l'utilisation des herbicides d'origine chimique. En viticulture biologique c'est la seule solution pour lutter contre les mauvaises herbes.

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, il est important d'anticiper, pour bénéficier de bonnes conditions de sol (ni trop gras, ni trop sec), il ne faut pas intervenir sur des adventices trop développées. Le choix de l'outil se fera en fonction du type de sol et du moment de l'intervention. Par exemple les lames interceps sont plus adaptées aux sols légers et les outils rotatifs aux sols argileux.

Le nombre de passage dépendra des exigences du vigneron. L'alternance des outils est préférable afin de pallier le déplacement de terre. Il est conseillé de butter la terre sur les ceps à l'automne avec une décaillonneuse ou des disques crénelés, pour ensuite au printemps déchausser avec une décaillonneuse par exemple.

Ensuite au cours de la saison et selon les besoins, l'entretien se fera avec des outils effectuant un travail superficiel : lame interceps, outil rotatif, étoile de binage.

Il pourra être nécessaire d'intervenir manuellement (sarclage), afin de dégager le pied des souches.

**Mise en œuvre :**

**Pour le travail du sol, il faut avoir à disposition plusieurs types d'outils et la puissance de traction nécessaire. Il faut posséder les compétences pour l'utilisation du matériel (réglages précis) et la main d'œuvre disponible. Le nombre d'intervention est en moyenne de 4 passages par an.**

*Comparaison du temps et du coût entre le travail et le désherbage chimique sous le rang*

Désherbage sous le rang depuis 2012 <small>(vigne à 2.2*1)</small>	MOYENNE GROUPE DEPHY CONV.	MOYENNE GROUPE DEPHY BIO.	DIFFERENCE bio./conv
Nombre moyen de passages (tracteur)	2.5	5.0	2.5
TOTAL MO heures/ha	3.2	16 dont 9 manuelles	13.0
TOTAL MO euros/ha (15,20€/h)	48 €	252 €	204 €
Intrants désherbage en €/ha	80 €	0 €	-80 €
Amortissement tracteur (13€/h)	35 €	96 €	61 €
Amortissement matériel (€/ha/an)	25 €	100 €	75 €
Total en €/hectare	188 €	448 €	260 €
Consommation de carburant par hectare et par an pour entretenir sous le rang l/ha	8	25	17

**Dans le prochain numéro, les outils pour le travail du sol sous le rang.**

## DIVERS

**Mange bourgeon:** Des nouveaux dégâts ont été observés cette semaine dans le vignoble.



Mange bourgeon  
Photo Vivalie

## Prochain bulletin le 20 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/liste\\_alternatives\\_prophylaxie\\_2019.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 07.80.56.95.60

